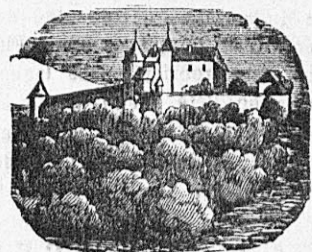


rue 29, ou au bureau du journal.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 6³⁰ 10⁰⁵ 2¹² 5⁰⁵ 8⁵⁷ — BULLE, arr. 8⁵⁷ 12¹² 4⁵⁰ 8³³ 10⁴⁰

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
 . . . 6 mois, » 2.50
 Étranger . 1 an, » 9.—
 . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Étranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand-rue 29, à Bulle, ou à l'Impr. de La Gruyère

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratuits. H. Frisch, expert compt., Zurich, B91

Hâtez-vous!
 1^{er} lot
50,000 Fr.
 Le billet : 1 fr.
 Loterie du Casino-Théâtre de la ville de Fribourg.
 Envoi contre remboursement.
 Ecrire : Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, Fribourg.

LOTS
 de 50,000, 15,000, 5,000 fr., etc., des loteries pour l'église incendiée de Planfayon et le Casino de Fribourg.
 Envoi des billets à 1 fr. contre rembour., par le Bureau d'expéditions, rue de Lausanne, 50, à Fribourg. [B2231F]
 Sur 10 billets, 1 billet gratuit.

A louer
 logements, chez M. Lucien Torche, à La Tour-de-Tréme.

A VENDRE
 à Riaz, une jolie propriété de 3 poses, situation très agréable, avec arbres fruitiers et eau. S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler à Bulle. [12108]

INDIGESTIONS
 étourdissements, maux de cœur, maux de ventre sont rapidement dissipés par
l'Alcool de Menthe et Camomilles Golliez
 MARQUE: 2 PALMIERS
 Remède de famille de première utilité.
 En vente partout, en flacons de 1 et 2 fr., et à la Pharmacie Golliez, Morat.

Comme
Dépuratif
 Exigez la Véritable
Salsepareille Model
 Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaissement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorroïdes, Affections nerveuses, etc.
 La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — 1/2 litre fr. 3.50, 1/4 litre fr. 5.—. 1 litre (nouveau mode) 8 fr.
 Dépôt général et d'expédition : Pharmacie centrale, rue du Mont Blanc, 9, Genève. 1814
 Dépôt à Bulle : Pharmacie Gavini

Cuir et Peaux brutes
 sont achetés aux plus hauts prix du jour chez
Fils d'Ernest GLASSON
 BULLE. [1817]

GLASSON FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS.

BULLE, le 2 octobre 1908.

Nos C. E. G.
Les méfaits de la politique.
Erreurs et gaspillage.

Se souvient-on de l'ancien projet *Vevey-Bulle-Thoune*? il faut remonter jusque-là pour comprendre comment nos grands despotes nous ont conduits à l'irréparable, comment ils ont toujours sacrifié sans regret l'intérêt économique du pays à leur détestable passion politique.

La ville de Bulle était, on le sait, absolument favorable à une voie normale reliant la Gruyère d'un côté à Vevey et de l'autre au Pays-d'Enhaut et au Simmenthal. Preuve en est la subvention de 30,000 fr. demandée, qu'elle vota immédiatement.

Mais le gouvernement ne pouvait voir d'un œil bienveillant une ligne intercantonale, qui échapperait au contrôle de ses agents électoraux, qui ne servirait pas uniquement à des menées et des campagnes politiques. Aussi, il s'agissait de la combattre à coups redoublés, et c'est ce qu'on ne manqua pas de faire. On eut beau attirer l'attention sur le danger du percement de Jaman, et du détournement du trafic; on eut beau représenter les inconvénients d'un routier ou d'une voie étroite. On se bouchait les oreilles pour ne pas entendre et l'on orait au nez de ceux qui croyaient possible une ligne Montreux-Oberland. La députation de la Gruyère, alors indépendante, et dont faisait partie M. Progin, n'eut pas un mot à dire; on réussit à faire mettre

côté ce projet, qui eût dû être appuyé vigoureusement par l'Etat de Fribourg, et l'on eut enfin les mains libres pour se livrer à la construction d'un chemin de fer qui servirait à pa-tanger sans entraves dans le borbier de la politique ténébreuse et à caser les créatures du gouvernement.

On connaît le projet d'un simple routier qui eut ses partisans. Puis, le C. B. M. l'emporta. Les libéraux, la ville de Bulle en particulier, bien que peu enthousiastes, ne voulurent pas marchander leur concours. Bien plus, sans leur appui moral, le C. B. M. était impossible, car ce fut encore Bulle qui donna le signal des subventions.

Ici s'ouvre l'ère des scandaleuses

dilapidations, du gaspillage le plus éhonté.

Aux termes de la loi, la prise d'actions ne pouvait s'effectuer sous condition; mais la ville de Bulle avait le projet sous les yeux. Ce projet comportait une gare commune, et la subvention de 200,000 francs fut votée.

On eut comment, par la suite, fut créée à Bulle cette solution de continuité de la ligne qui occasionna tant de dépenses inutiles, ridicules, odieuses. Pour susciter une mauvaise chicane, on n'hésita pas à jouer sur les mots; pour mécontenter la grande majorité de la commune de Bulle, on ne recula pas devant le gaspillage et il fallut l'intervention du département fédéral des chemins de fer pour mettre fin à cette méchante comédie et obtenir une gare commune.

Méchante comédie, disons-nous, car pendant ce temps, la construction de la ligne marchait au rebours du bon sens. C'était le *trimballage* de barriques mémoires, des frais formidables de charrois, le retard dans l'ouverture et l'exploitation de la ligne et la perte des intérêts; c'étaient des centaines et des centaines de mille francs bêtement, stupidement jetés à l'eau. Ce fut là un vrai scandale et les auteurs responsables de ces formidables dilapidations n'ont pas dû interroger souvent leur conscience au cours de ces ruineuses manœuvres.

Faut-il s'étonner dès lors de voir le déficit atteindre déjà un million à l'heure qu'il est, un million anéanti en cinq ans? Non certes, d'autant plus que par la suite on a continué plus que jamais la série des petites injustices et des petits scandales.

Faut-il s'étonner également de voir un bon nombre de conservateurs écœurés de la façon dont sont administrés nos chemins de fer électriques? Non, encore, et l'indignation ne peut aller que grandissant, et toujours plus nombreux sont ceux qui veulent enfin coûte que coûte plus de sérieux et plus de justice.

NOUVELLES SUISSES

Le bétail suisse. — Les prescriptions allemandes au sujet de l'importation et du transit de bétail suisse en Alsace-Lorraine ont été étendues mardi à la Bavière.

— Dans la période du 21 au 27

septembre, de nouveau cas de fièvre aphteuse ont été signalés dans les deux districts grisons de la Bernina et de Munster, où la maladie a été constatée dans onze étables. En Autriche, notamment dans le Tyrol, la fièvre aphteuse sévit toujours avec beaucoup d'intensité.

Elections fédérales. — Le comité du parti libéral du 5^{me} arrondissement, réuni samedi à Martigny, a décidé de soumettre avec préavis favorable, à une assemblée populaire qui aura lieu le 4 octobre à Martigny, la demande du comité du parti conservateur de renouveler le compromis pour les prochaines élections au Conseil national. Cette assemblée populaire arrêtera également la candidature du parti libéral, M. Defayes ayant déclaré décliner une réélection.

Ecole polytechnique fédérale. — M. Hago Studer, directeur des tramways de Zurich, a été chargé de donner, pendant le semestre d'hiver 1908-1909 en remplacement de M. le Dr Laubi, malade, un cours pour l'exploitation des chemins de fer à la section des ingénieurs de l'Ecole polytechnique fédérale.

M. Bæschling, ingénieur de 1^{re} classe du bureau topographique fédéral, a été chargé de donner, en remplacement de M. Rosenmund, décédé, l'enseignement de la mensuration.

Juristes suisses. — La deuxième séance de l'assemblée de la Société suisse des juristes, à Zurich, présidée par M. Reichel, juge fédéral, a approuvé les comptes de 1907 et le budget pour 1908. Le président a présenté un rapport de commission sur la publication des sources du droit suisse. Sur la proposition de la commission, un deuxième prix de 500 fr. a été décerné à M. Hauser, de Wädenswil, pour son travail intitulé: *Convention de la Haye sur le divorce et son influence sur les conditions suisses*. M. Werner, substitut du procureur général à Genève, a parlé de l'exécution intercantonale en Suisse des jugements en matière pénale.

Chemins de fer. — Jusqu'au 15 octobre quatre trains monteront chaque jour au Pilate, pour le prix de 5 fr. aller et retour.

— La montée au Gornegrat est, paraît-il tout particulièrement belle

en ce moment-ci: pas de trace de neige, température agréable et une vue incomparable.

Distinction. — M. le professeur Eugène Huber, auteur du Code civil suisse, vient d'être élu membre de l'Institut de droit international, actuellement réuni à Florence.

Nouvelles mesures contre le choléra. — On suit attentivement au service sanitaire fédéral la marche progressive du choléra. A la suite des nouvelles propositions faites par ce bureau, le Conseil fédéral vient de déclarer contaminez toute la Russie et a décidé d'adresser aux gouvernements cantonaux une nouvelle circulaire sur les mesures à prendre. Jusqu'ici heureusement aucun cas suspect n'a été signalé en Suisse.

Le Conseil fédéral contre les C. F. F. — Le Conseil fédéral a eu mercredi une séance extraordinaire, où il s'est occupé des C. F. F. Le Conseil fédéral continue à être fermement résolu à suivre la nouvelle politique adoptée et à la réimprimer à la direction qui avait voulu trop s'émanciper.

MM. Weissenbach et Winkler ont donné leur démission. Il est certain que la situation a donné lieu à un vif débat.

Zurich. — Un mort qui a de l'esprit. — Vendredi dernier, un maçon travaillant au cinquième étage d'une maison en construction à Wollishofen, faisait une chute terrible et restait étendu sur le terrain, privé de sens. On le crut tout d'abord mort. Un médecin appelé aussitôt ne constata que la fracture de quelques côtes et ordonna de donner un verre d'eau au blessé. Celui-ci revenant à lui, considéra un instant songeur le disciple d'Esculape, puis articula lentement: Dites, docteur, de quelle hauteur faudrait-il bien tomber pour qu'on vous donne un verre de vin à boire?...

Neuchâtel. — Un mariage militaire. — Nous avons publié récemment, au sujet d'un mariage qui a eu lieu mercredi à Fleurier, quelques indications inexactes. Ce n'est pas la fille, mais la nièce du généralissime de l'armée française qui se marie. Elle épouse, non pas comme nous l'avons écrit, le lieutenant Vaucher, mais le lieutenant Berger. Son père, Camille de Lacroix, grand industriel

de Mulhouse, est le frère aîné du général. C'est lui qui possède à Fleurier une vaste propriété, dans laquelle il passe tout l'été, et où le vice-président du Conseil supérieur de la guerre vient assez fréquemment faire de rapides séjours.

A L'ÉTRANGER

Allemagne. — Les nouveaux impôts allemands. — D'après la *Gazette de Cologne*, les droits de succession sur les héritages de personnes qui, pour une raison quelconque, ont été exemptées du service militaire, seraient frappées d'une surtaxe de 1 1/2 % dans le programme des nouveaux impôts qui viendra dans la prochaine session du Reichstag. Quant à l'impôt sur les annonces, il serait pour les organes spéciaux de 10 %, et pour les journaux politiques de 5 %, en prenant pour base d'estimation le prix de revient de l'annonce et non pas le prix payé par le client. On estime que cette taxe sur la publicité produira 25 millions de marks.

— Guillaume chez Zeppelin. — On annonce que Guillaume II se rendra prochainement à Friedrichshafen et visitera les ateliers de construction de ballons du comte Zeppelin. Le roi de Wurtemberg a mis son château de Friedrichshafen à la disposition de l'empereur d'Allemagne pour la durée de son séjour dans cette ville.

— Une chute de 2000 mètres. — L'aéronaute connu, capitaine von Abencron et le lieutenant Stach von Goltzheim l'ont échappé belle.

Leur ballon, *Dusseldorf*, a éclaté dans les airs, au-dessus de la forêt de Aper.

Le ballon tomba avec une rapidité foudroyante d'une hauteur de 2000 mètres. On crut les aéronautes perdus.

Mais, on les vit grimper aux cordages de la nacelle, puis le ballon entièrement déchiré s'étendit en forme de parachute et la descente se ralentit.

Les pompiers, appelés par téléphone, arrivèrent au galop avec des voitures d'ambulances, mais les deux aéronautes étaient déjà descendus sans en faire aucun mal.

Angleterre. — Naufrage dans la Manche. — Le *Lloyd* annonce qu'un vapeur de Londres est arrivé à Douvres avec trois embarcations chargées de passagers pris à la remorque.

Les passagers sont ceux du yacht *Argonaut*, qui coula mardi matin à la suite d'une collision avec un navire inconnu entre Douvres et Dandeness.

Une autre version dit que l'*Argonaut* est un vapeur qui quitta Londres lundi pour Lisbonne avec 120 touristes à bord et que ce navire fut abandonné au moment où il sombra après une collision au large de Dandeness.

Les passagers sont sains et saufs.

Russie. — Le choléra. — L'épidémie de choléra continue à se répandre dans les villes russes. Le nombre des cas nouveaux dans tout l'empire est d'environ un millier par jour, dont 400 mortels.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse. —

A Colombier, un char écrase un petit garçon de 4 ans. Mort subite.

— La grève des plâtriers-peintres de Soleure a duré un mois. Le travail reprend avec les conditions antérieures.

— Le prochain congrès pour la culture et l'extension de la langue française se tiendra à Genève, en 1909.

— Tosse, de Chamoson, est assailli près de Martigny, par deux vaurlans qui le dépouillent des valeurs qu'il portait sur lui.

— La levée de ban de vendange a été fixée au 2 octobre, pour le territoire de Neuchâtel.

— Etranger —

— Sur le Bosphore, près de Constantinople, rencontre de bateaux. 140 noyés.

— La grève des mécaniciens du *Canadian Pacific* est terminée.

— On annonce de Bombay que les inondations dans l'Inde ont fait 10,000 victimes.

— On télégraphie de Pékin que la peste bubonique a occasionné à Tongoka plus de 500 décès.

CANTON DE FRIBOURG

Taureaux primés. — Nous nous permettons de rappeler aux propriétaires des taureaux primés les dispositions ci-après de l'arrêté du 14 août 1908.

1. Les taureaux primés peuvent être vendus hors du canton jusqu'au moment des publications officielles, soit jusqu'au 5 octobre, moyennant avis immédiat, par lettre chargée, au Département cantonal de l'Agriculture. A défaut d'avis ou en cas de vente, après le 5 octobre, le propriétaire rembourse à l'Etat, à titre de pénalité, deux fois le montant de la prime obtenue.

2. La vente des animaux primés à d'autres propriétaires du canton peut avoir lieu en tout temps, mais elle doit être annoncée, sans retard, aussi bien par le vendeur que par l'acheteur, au Département cantonal de l'Agriculture.

Le propriétaire au nom duquel l'animal est inscrit demeure, toutefois, responsable de l'inobservation des prescriptions légales.

Condamnation d'un incendiaire. — La cour d'assises du 1er ressort s'est réunie lundi à Châtel-St-Denis, pour juger le nommé Joseph Savoy, ouvrier charpentier, âgé de 28 ans, coupable d'avoir mis le feu, dans la nuit du 15 au 16 juillet, à 1 h. du matin, à une maison de Bossonnens, habitée par son cousin germain et patron, François Savoy.

Depuis cinq ou six ans, l'accusé menait une vie de débauchement et s'adonnait à la boisson. C'est à la suite de remontrances que son cousin lui avait faites au sujet de sa fainéantise et de ses habitudes d'intempérance que Joseph Savoy a projeté son crime.

Le jury ayant rendu un verdict mitigé de circonstances atténuantes, J. Savoy a été condamné à 20 ans de travaux forcés.

Le jury était présidé par M. Gretenner, négociant, à Bulle. M. Gaudard avocat, également à Bulle, défendait l'accusé.

GRUYÈRE

Les bons côtés d'un malheur. — Vous souvenez-vous du concert de malédictions que souleva la chute de neige du 23 mai? Ce n'étaient que plaintes amères pour la perte certaine des fourrages verts, pour les dégâts aux arbres, les dommages à la montagne, à la vigne, etc., etc. Or, il est aujourd'hui prouvé que c'est à cette neige si malaisante que nous devons l'abondance exceptionnelle de fruits et de légumes de cette année-ci.

La neige du 23 mai a détruit la vermine qui appauvrit les arbres fruitiers; elle a tué les guêpes qui dévorent les fruits avant leur pleine maturité. C'est grâce à cette bienfaisante neige que nos celliers sont remplis de pommes succulentes et qu'au dessert nous nous régalaons de poires délicieuses; cette neige nous a valu de l'or.

Donc, ne médions plus du temps, puisqu'à quelque chose malheur est bon!

Paix aux chamois! — Après quinze jours de chasse fructueuse, nos nemrods ont clôturé dignement la poursuite du chamois en abattant, sur les hauteurs du Vanil-Blanc, un vieux solitaire, que beaucoup s'accordaient à croire invulnérable. La chasse a été particulièrement cruelle, cette année-ci, pour ces gracieux quadrupèdes, car beaucoup sont morts, jeunes et vieux,

sous les balles meurtrières. Et combien subiront encore le même sort, avant l'hiver? Nul ne le saura, si ce n'est les braconniers, amateurs ou professionnels.

Que les gardes protègent les « recapés de la chasse ».

A propos d'une agression. — Nous avons relaté en son temps, l'agression dont fut victime M. Currat, gendarme de Grandvillard. Les auteurs, arrêtés par la police, ont été libérés provisoirement et sous cautionnement, après avoir fait des aveux complets de leur faute.

Sus aux pédards. — Il se trouve encore quelques écervelés qui se croient les maîtres de la route, pour semer l'effroi et faire des victimes, en roulant à vitesses désordonnées sur leurs motocyclettes. Nous en voyons encore trop souvent, en ville même, et notre police devrait se montrer plus sévère à leur égard en multipliant les amendes, chose toujours sensible.

Dimanche dernier, à La Roche, un homme de l'orphelinat St-Joseph, a été culbuté par un vélo. La machine passa sur la tête de l'infortuné, le blessant si grièvement qu'il mourut dans la nuit de lundi. Quant au pédaleur, il s'enfuit à toute vitesse et ne put être reconnu.

Fin de service. — Le bataillon 18 a quitté Broc, jeudi matin, pour marcher dans la direction de Fribourg, marche combinée des manœuvres de régiment. Le bataillon a traversé notre ville, vers 8 heures, musique en tête et en ordre parfait. Chacun s'accorde à reconnaître plus gracieuse et plus « militaire » la nouvelle manière de porter l'arme sur l'épaule au lieu de la porter suspendue à la bretelle.

Reviendra-t-on aussi à l'ancienne coutume de fixer la baïonnette au bout du canon? Les anciens, ceux de '70, disent que c'était imposant. Nous les croyons volontiers.

Mais il est un autre point trop peu en honneur chez nous et voire même dans nos bataillons. C'est le dépiement du drapeau. Pourquoi donc cache-t-on toujours, dans sa fourre, le drapeau du bataillon? Et lorsque celui-ci défie dans les villes, pourquoi ne l'arbore-t-on pas? Nos couleurs nationales sont pourtant assez glorieuses et aimées pour les faire claquer au vent.

Et croyez bien que ce n'est pas un vain amour du « plumet » qui suggère cette idée à beaucoup de citoyens.

Postes. — Une place de commis de postes à Bulle est mise au concours. Délai d'inscription, 10 octobre. (Direction de Lausanne).

pour moi, venez me voir, vous demanderez la dame étrangère. Ne dites rien à mon père.

« Lucile. »

Rouvenat porta la lettre à ses lèvres et se mit à sanglotter.

Une heure après, il était en route pour Saint-Irux.

XIX

Où l'on revoit Lucile Mellier.

Le père Bertaux, l'honnête aubergiste de Saint-Irux, était mort subitement, l'année précédente, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Son neveu et unique héritier, qui portait aussi le nom de Bertaux et demeurait alors à Port-d'Atelier, où il ne faisait pas de brillantes affaires, était venu s'installer à Saint-Irux en prenant possession de l'auberge de son oncle. Il ne connaissait pas Pierre Rouvenat et encore moins Lucile Mellier.

C'est à lui que Rouvenat s'adressa en entrant dans l'auberge.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

89

La Fille maudite

PAR

ÉMILE RIOHEBOURG

Rouvenat avait son idée. La petite Blanche l'appelait parrain; on l'habitua à donner à Jacques Mellier le nom de papa.

Le fermier laissa faire. Il ne pouvait pas s'opposer à ce que Rouvenat voulait. Depuis plus d'un an déjà, courbé sous le poids du remords, allant et venant sans volonté, comme une machine, il avait volontairement remis toute autorité dans les mains de son vieux serviteur, de son fidèle ami.

Du reste, ce que Rouvenat avait prévu arriva: Jacques Mellier ne tarda pas à éprouver pour l'enfant de l'homme qui s'était fait condamner à sa place une tendresse passionnée. Ne sortant presque jamais, il aimait à l'avoir près de lui; c'étaient ses meilleurs instants; il ressentait alors comme

de la joie. Il la prenait volontiers sur ses genoux et souvent, subitement attendri, il l'embrassait févreusement, probablement en pensant au malheureux Jean Renaud.

Entourée de soins et d'affection, Blanche grandit et s'épanouit comme une fleur plantée en bonne terre. A cinq ans, toujours délicate et frêle, mais vive, gaie, gracieuse, aimante, ayant déjà des reparties charmantes, elle était gentille à croquer. Mellier ne pouvait plus se passer d'elle. Rouvenat l'adorait, il en était fou!

Cependant le vieux serviteur n'oubliait pas la fille de son maître. On n'avait plus entendu parler d'elle. Qu'était-elle devenue? La malheureuse jeune fille, dans sa douleur, poursuivie par la misère, avait-elle mis fin à ses jours?

Souvent on rencontrait Rouvenat au milieu des champs, rêveur, le front incliné vers le sol. C'est qu'il pensait à Lucile.

A la ferme, on ne prononçait plus son nom. Les domestiques ne l'osaient pas, sans savoir pourquoi Jacques Mellier l'avait-il oubliée complètement ou regrettait-il de l'avoir chassée? Rouvenat n'aurait su le dire.

Dans les premiers temps, à Frémicourt et plus loin, la disparition de la demoiselle du Senillon, comme on l'appelait, causa une assez vive émotion; on parla, tout bas, on fit de nombreuses suppositions, mais on se garda bien d'élever la voix trop haut. Puis cela s'effaça comme le souvenir du crime dont Jean Renaud subissait la peine.

Ce dernier, d'après des renseignements certains, transmis à Rouvenat, avait été compris dans le nombre de quarante forçats extraits du bagne de Toulon et récemment transportés à Cayenne.

Or plus de cinq ans s'étaient écoulés depuis le crime du 24 juin 1850. On était en décembre; il faisait un grand froid et la neige couvrait la vallée de la Sabieuse.

Un matin, Pierre Rouvenat reçut une lettre, ce qui lui arrivait quelquefois depuis qu'il avait le nom de son maître il traitait les affaires de la ferme.

Il l'ouvrit, et nous n'avons pas besoin de dire avec quelle surprise et quelle émotion il lut les lignes suivantes.

« Mon bon Pierre,

« Je suis à St-Irux, hôtel des *Chiens blancs*. Si vous avez encore un peu d'amitié

EMILE MORARD
Fers et Quincaillerie
BULLE

Lanterne mamout
la seule solide et éclairant bien.
Grand assortiment de verres à vin,
liqueurs, etc. — Vaisselle. [1474]
Prix avantageux. — Rabais par quantité.

**Jeu du fromage
et danse**

au Bruchberg s. Bellegarde

Dimanche le 4 octobre

Invitation cordiale,
J. Wittwer, anbergiste.

A louer :

1. Un magasin avec arrière magasin.
2. Pour personnes tranquilles un logement de deux chambres et cuisine. Eau et lumière.
S'adresser à la boulangerie des Halles, Bulle.

Mises de terrain.

La Ville de Bulle exposera en vente en mises publiques, au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, le **lundi 12 octobre prochain**, de 8 à 4 heures de l'après-midi, une parcelle de 600 mètres de terrain à détacher de l'art. 1418aaaa, située route de la Trême au lieu dit Les Places.
Les conditions de vente sont déposées au Secrétariat communal.
Ville de Bulle.

Une jeune fille

allemande, cherche place dans un établissement pour aider à la cuisine, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français.
S'adresser à l'agence Haassenstein et Vogler, Bulle. [H1388B]

Mises publiques.

L'office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, **lundi 5 courant**, dès 2 heures du jour, à la Cantine, à Avry-devant-Pont, environ 7000 pieds foin et regain, à consommer sur place, le repais de dix poses de terre, 2 lits, 1 table de nuit, 2 chaises cannées, 1 régulateur, 1 vélo, une certaine quantité de linge et vaisselle, ainsi que 9 poules.

A TOUS!

Favorisez l'industrie du pays et achetez tous les articles pour orfèvrerie, sellerie, à la Tannerie du Bry (dépôt à Bulle)

Scories Thomas

16 %

garanties et contrôlées
110,000 kg. en dépôt, à des conditions avantageuses, chez les Fils d'Ernest Glasson BULLE [1390]
Engrais divers d'automne.

A vendre

une bonne ânesse, chez M. Victor GREMION, feu Jacques, Pringy.

Fromages maigres

salés, depuis 0,35 cent. le demi-kilog.

Agence agricole
AUGUSTE BARRAS
BULLE.

(A suivre.)

Grands magasins

AU LOUVRE

Grand'Rue BULLE Place du marché.

RAYON SPÉCIAL

Confections pour Messieurs

Complets, drap fantaisie	22.50
Complets, drap nouveauté	32.—
Complets, drap solide, dessins rayés	35.—
Complets, drap anglais, façon extra soignée	42.—
Complets, drap pure laine dernières nouveautés	55.—

Tous nos vêtements sont d'une coupe irréprochable.

Pantalons drap, dessins assortis	5.75
Pantalons drap, dessins fantaisie, bon usage	8.50
Pantalons drap, rayures nouveautés	11.50

GRAND CHOIX

Pardessus et Pélerimes à des prix très avantageux.

Costumes pour enfants en tous genres.

Foire de Fribourg.

La foire du mois d'octobre prochain dont la date est indiquée au 5 du mois par divers almanachs et agendas, aura effectivement lieu **lundi 12 octobre.** 1478

Les Grands magasins

AU LOUVRE

Place du marché BULLE Grand'Rue

seront fermés

lundi 5 octobre.

DANSE et MAINTIEN

Prof. Emery

dipl. du 1^{er} deg. de l'Acad. de Paris

Elève de E. Giraudet

donnera prochainement un cours.

Pour les inscriptions, un avis ultérieur indiquera.

On désire acheter

d'occasion un fauteuil pour infirme et une cuve à lessive.
Adresser offres à l'Agence Haassenstein et Vogler, à Bulle. [H1321b]

A VENDRE

une voiture en bon état, essieux à patent.
S'adresser à M. THOMET, au Lion d'Or, Bulle.

Location de montagnes.

Le samedi 10 octobre prochain, dès 2 heures de l'après-midi, la Commune d'Enney exposera en location, pour le terme de 4 années, les pâturages ci-après : Longeornets-devant ; Longeornets-derrrière ; La Léchère ; Les Frassettes ; Les Cerniaules ; Les Esserts d'amont ; Les Esserts d'avaud ; La Tollettaz.

La mise et l'adjudication se feront par pâturage séparé. [1895]
Montagnes printanières et de facile abord.
Par ordre : Le Secrétariat communal.

Danse et Maintien.

Leçons

données par M. et Mme Charles Baumann, professeurs diplômés, à Vevey.

Un cours pour Demoiselle et Messieurs aura lieu le samedi, de 8 1/2 h. à 10 1/2 h., au Grand Hôtel Moderne.

1^{re} leçon le 10 octobre.

Pour renseignements s'adresser auprès de Mme Rieder, Villa Castel Belvoir, Roc, et M. Ch. Clavaz, architecte, Bulle.

Les inscriptions sont reçues à l'Hôtel Moderne. 1449

Mises publiques.

Lundi 10 octobre, il sera exposé à vendre en mises publiques, dès deux heures, à l'Hôtel des XIII Cantons, à Bulle, 2 beaux domaines attenants, de la contenance de 12 hect. 6 ares 73 m., soit d'environ 17 poses chacun, à proximité de Bulle, dans une excellente situation, avec maison de maître et maraîche boisée, de 169 ares soit 4 poses 278 perches.

Pour les conditions, s'adresser à M. ANDREY, not., à Bulle, et pour visiter les domaines à M. Léon DROUX, propriétaire.

A louer :

une jolie chambre meublée.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre ou à louer

pour le 1^{er} janvier 1909

la maison actuellement occupée par l'Imprimerie de la Gruyère, à Bulle. Rez-de-chaussée pour n'importe quel genre de commerce ou d'industrie, deux logements dont l'un à louer de suite.

S'adr. E. Lens, impr., Castel Iris, Avenue Gleyre, Lausanne. [1347]

34 ans

de succès placent le véritable

COGNAC FERRUGINEUX

GOLLIEZ

(Marque : 2 Palmiers)

au premier rang pour le traitement de l'anémie, pâles couleurs, faiblesse, etc. — En vente partout en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Dépôt général :

Pharm. GOLLIEZ, Morat.

LOTS

de 50,000, 15,000, 5,000 fr., etc., des loteries pour l'église incendiée de Planfayon et le Casino de Fribourg.

Envoi des billets à 1 fr. contre rembour., par le Bureau d'expéditions, rue de Lausanne, 50, à Fribourg. [H2281F]
Sur 10 billets, 1 billet gratuit.

La colle universelle

Plussolide

le meilleur agglutinant pour réparer tous les objets brisés.

Flacons et tubes en vente chez :

Arnold Desbilles, Auguste Barras, Emile Morard, Charles Morel, papeterie. [1382]

PATES ALIMENTAIRES

de Ste-Appoline et Péroilles, Fribourg

Spécialités :

Cheveux d'ange vermicelles extra-fins, aux œufs, en boîtes de 125, 250 et 500 grammes.

Nouilles ménagères aux œufs, en boîtes de 500 grammes.

Farfalline (papillons), aux œufs, en caissons de 10 kg.

Paquets de Ste-Appoline 1/2 longs, Taganrok, en papier parchemin, 500 gr^{ms} mes, avec recette pour la préparation d'un plat.

En général, toutes pâtes de semoule de blé dur, en qualité *première, Italie, Taganrok et aux œufs*, en caissons ou paquets, et fabriquées strictement selon les exigences de la nouvelle loi fédérale sur les denrées alimentaires.

Exiger la marque Ste-Appoline.

COIFFEUR

Le soussigné avise le public de la ville et de la campagne qu'à partir du 1^{er} octobre il ouvrira un **magasin de coiffeur**, près de l'Hôtel du St-Michel, rue de la Promenade.

Postiches en tous genres. — Nattes, Torsades, etc.

Se recommande

Pierre GREMAUD, coiffeur

ancien employé de Mme Chiffelle, coiffeur.

Visitez CYCLISTES Visitez

les nouveaux modèles 1908 des bicyclettes



PEUGEOT, ADLER, SINGER, CONDOR, EXPRESS.

Les Motosacoques avec magnéto ou accumulateur et les motocyclettes

PEUGEOT de 1 3/4 à 7 chevaux.

La voiturette **PEUGEOT-LION** de 9 chevaux à 2 ou 4 places

chez **Jos. GREMAUD, mécanicien**

Téléphone. à **BULLE** Téléphone.

Maison fondée en 1897. Installation spéciale et ateliers de réparations avec force motrice. Charge d'accumulateurs.

Travail soigné, service prompt et prix réduit.

Vente, échange, location, garage et entretien de Cycles, Motocycles et Automobiles. — **MAGASIN** le mieux assorti dans tous les accessoires, fournitures et pièces de rechange nécessaires. Articles soignés et de confiance.

Clémentine des Alpes (Chartreuse Suisse.)

FRIBOURG

Buvez après chaque repas un verre de Clémentine, l'exquise Chartreuse suisse, liqueur extra fine, tonique et digestive. En vente dans tous les bons magasins, Hôtels et Cafés. 185

Concessionnaire exclusif pour la vente en Suisse : **M. F. Chollet, Vevey.**

BONNARD FRÈRES

LAUSANNE

Tissus en tous genres

Confections

Ameublements

Les collections complètes des nouveautés de la saison sont en dépôt chez :

Mme Vve E. Barras, Bulle.

On trouvera chez leur représentant tout le choix des articles en magasin à Lausanne et aux mêmes prix.

Suivant désir, ces collections peuvent être portées à domicile. [1397]

A vendre ou à louer

un grand Café tempérance

bien exposé, avec véranda, sous de favorables conditions. Nombreuses chambres pour pensionnaires.

Prix de vente : **18,000 fr.**

S'adresser par écrit sous H 1187 B à l'agence Haasenstein et Vogler à Bulle. [1812]

Institut agricole

PÉROLLES - FRIBOURG

1. **Cours agricoles d'hiver.** — La rentrée des cours de 1908-1909 est fixée au **mardi 3 novembre prochain**. Prix de la pension, **30 fr. par mois**. L'enseignement est gratuit ; il comprend deux semestres d'hiver.

2. **Ecole de laiterie.** — La rentrée du cours annuel et du cours semestriel est également fixée au **mardi 3 novembre prochain**. Prix de la pension, **30 fr. par mois** ; les Fribourgeois ne paient que **120 fr. pour l'année entière**. L'enseignement est gratuit.

L'enseignement dans les deux sections est spécialement approprié aux jeunes gens de la campagne.

Les programmes sont adressés gratuitement sur demande. 1478

Le directeur : **E. de Vevey.**

Voyageurs

Représentants à la commission ayant clientèle de cafetiers sont demandés pr. articles courants, faciles à vendre. Offres case postale 11759, Lausanne. 1476

ATTENTION

Au Grand magasin

Léopold Brunswick

Grand'Rue, 34, BULLE Place du Marché.

On trouve dès maintenant un grand choix

de confections pour Dames

à des prix défiant toute concurrence, ainsi qu'en robes et draps et un assortiment complet d'articles pour trousseaux.

Spécialité en toilerie.

Crins. — Plumes et duvets.



SIROCCO

[1278]

Le meilleur café rôti.

Depuis 40 cts. la 1/2 livre.

MOULU GRATUITEMENT

M. VERDON-MEUWLY

Grand'Rue, 44, BULLE.

VARICES

ULCÈRES - PHLÉBITES

Plaies, jambes ouvertes

GUÉRISON SÛRÉE

par le

Thé antivariqueux 1 fr. la boîte

avec la

Pommade antivariqueuse 1.50 le pot.

Vente exclusive :

E. KORNBABER pharmacien

12, Rue de la Tour-Maitresse, Genève.

Dépôt à Fribourg, Pharmacie G. Lapp.

Hâtez-vous !

1^{er} lot

50,000 Fr.

Le billet : 1 fr.

Loterie du

Casino-Théâtre

de la ville de Fribourg.

Envoi contre remboursement.

Ecrire : Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, Fribourg.

A louer

logements, chez M. Lucien Torche, à La Tour-de-Tréme.

Demandez le

CATALOGUE

DE LA

Grande Cordonnerie
Populaire

Jules GODAT
Delémont

MAISON

d'expédition de chaussures

Fondée en 1880. [543]

A VENDRE

à Bulle

au centre de la ville, une maison, comprenant quatre logements, magasin, atelier, buanderie et dépendances. Une charcuterie bien-outillée avec bonne clientèle y est installée. S'adresser à **M. Placide Remy**.

On demande

à louer dans les environs de Bulle, un domaine de 20 à 30 poses. S'adresser au bureau du journal.

GLANSON FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS.